

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Projet de Parc éolien de St Georges du Bois (17700) et Benon. Lettre ouverte à Monsieur Jean Gorioux, Président de la CC d'Aunis Sud

Date : Mon, 21 Dec 2020 14:24:47 +0100 (CET)

De : Michel BRONCARD <michel.broncard@orange.fr>

Répondre à : Michel BRONCARD <michel.broncard@orange.fr>

Pour : Nicolas Basselier <nicolas.basselier@charente-maritime.gouv.fr>
adeline Bard <adeline.bard@charente-maritime.gouv.fr>, Eric Nicollet <eric.nicollet@charente-maritime.gouv.fr>, Jean-Paul Normand <sp-rochefort@charente-maritime.gouv.fr>, Jean-Paul Normand <[**Copie à :** \[paul.normand@charente-maritime.gouv.fr\]\(mailto:paul.normand@charente-maritime.gouv.fr\)>, laure trotin <\[laure.trotin@charente-maritime.gouv.fr\]\(mailto:laure.trotin@charente-maritime.gouv.fr\)>, laure trotin <\[sp-saint-jean-d-angely@charente-maritime.gouv.fr\]\(mailto:sp-saint-jean-d-angely@charente-maritime.gouv.fr\)>, Nicolas Basselier <\[nicolas.basselier@charente-maritime.gouv.fr\]\(mailto:nicolas.basselier@charente-maritime.gouv.fr\)>, Pierre Molager <\[pierre.molager@charente-maritime.gouv.fr\]\(mailto:pierre.molager@charente-maritime.gouv.fr\)>](mailto:jean-</p></div><div data-bbox=)

Communiqué de Presse.

21/12/2029

Lettre ouverte à Monsieur Jean Gorioux, Président de la Communauté de Communes d'Aunis Sud, Maire de St Georges du Bois (17700)

Monsieur, le Président, Monsieur le Maire,

En 2014 avec votre conseil municipal, vous aviez mis en place « une réflexion » en vue d'installer des éoliennes sur le territoire de votre commune.

Cette réflexion a conclu sur un projet d'installation, de 6 éoliennes.

Ce que nous ne savions pas, c'est que cinq de ces immenses machines seraient implantés sur vos propres terres.

L'enquête publique va bientôt prendre fin et le projet que vous avez initié rencontre aujourd'hui un rejet indiscutable :

- Votre conseil municipal a voté contre ce projet.
- Le conseil municipal de Benon et son maire ont rejeté ce projet.
- La très grande majorité des élus de la Communauté de Communes d'Aunis Sud, dont vous assurez la présidence, vient de rejeter ce projet.

- La quasi-totalité des communes mitoyennes appelées à s'exprimer de part la loi, ont voté contre.
- Le Parc Naturel Régional est défavorable.
- La MRAE est défavorable.
- La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) est défavorable.
- Le département de Charente Maritime est défavorable.

Monsieur le président, face au rejet massif de ce projet, nous sommes surpris de votre silence.

Le promoteur Valeco, vous a entraîné dans une aventure en contradiction avec vos responsabilités publiques.

Avant la fin de l'enquête publique, il n'est pas trop tard pour vous rétracter et dénoncer l'engagement que vous avez pris auprès du promoteur éolien.

Vous sortirez grandi de cette affaire, en annonçant publiquement que vous avez contraint Valeco à l'abandon de ce projet.

Ne rien faire, ce serait prendre le risque de voir votre honneur et votre réputation compromis par un projet industriel litigieux et très contesté.

Dans l'attente, veuillez agréer monsieur le Président l'expression de mes sentiments distingués.

Michel Broncard

Président de l'Association Vent de Contraste en Pays d'Aunis et du Pays des Vals de Saintonge.

Contact presse :

Michel Broncard : 06 23 80 71 93
michel.broncard1731@orange.fr

Mail :